LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

| VOX POP

ÉTATS GÉNÉRAUX

À 30 jours du lancement des États généraux (ÉG) de la communauté francophone du Manitoba, *La Liberté* est allée rencontrer des résidents du rural et de l'urbain pour savoir ce qu'ils savaient des ÉG et comment ils comptaient y participer.

A9



Réglez l'heure!

Dans la nuit du 1er au 2 novembre, on recule l'heure. Ce sera également l'occasion de vérifier les piles des détecteurs de fumée.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 101 N° 29 • 29 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2014
SAINT-BONIFACE

La Voilà dans Osborne!



photo : Wilgis Agossa

La créatrice de mode Andréanne Dandeneau a fait bien du chemin depuis ses débuts avec sa ligne Voilà. De son atelier installé au sous-sol de ses parents sur la rue Dumoulin, la jeune et talentueuse artiste ouvrira très bientôt une nouvelle boutique dans sa manufacture dans le quartier Osborne.

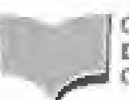
Récipiendaire du premier prix de la Fosse aux lion$ 2013, concours d'entrepreneurs organisé par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Andréanne Dandeneau a su tirer avantage des 15 000 $ qui lui ont été attribués et met désormais l'accent sur la visibilité de son entreprise. Le quartier Osborne devrait pouvoir lui donner un coup de pouce en ce sens! | **Page A15.**

Citation DE LA SEMAINE

« Je devais être sous le choc, parce que ce n'est qu'au lendemain que les choses se sont solidifiées en moi, et j'étais plus inquiète que lorsque j'étais confinée dans la salle. »

La conseillère en relations gouvernementales pour la BDC, Christine Guyot, raconte son expérience de la fusillade du 22 octobre dernier à Ottawa. | **Page A3.**

MENTION SPÉCIALE ***BLUE RIBBON*** POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU



CONCOURS
DES JOURNAUX RÉGIONAUX
CANADIENS

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Rédactrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer** : 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7986

ISSN 0845-0455






« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

Votre hôpital, votre fondation

L'ESPOIR ET LA GUÉRISON, AVEC LE SOURIRE

La Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface espère que vous l'aiderez à changer la vie de nos patients et à leur redonner le sourire par votre don.

Dans le cadre de la 13e édition annuelle du Radiothon de l'espoir et de la guérison, la Fondation offre à notre communauté la chance d'ensoleiller la vie d'un patient de l'Hôpital Saint-Boniface.

Avec chaque don de 10 $ ou plus, un membre du personnel ou un bénévole de la Fondation apportera en personne à un patient hospitalisé une rose donnée par Canada Safeway.



À l'événement l'an dernier, plus de 500 roses ont été distribuées, soit une pour chaque patient de l'hôpital. « Ce petit geste a un effet incroyable sur les patients et les fournisseurs de soins », affirme Charles LaFlèche, président-directeur général de la Fondation de l'Hôpital Saint Boniface. « Des employés nous ont dit qu'ils auraient aimé que les donateurs voient les sourires sur le visage des patients quand ils ont reçu une fleur grâce à leurs dons. C'est vraiment un rayon de soleil dans leur journée. »

On peut faire un don pour le Radiothon de l'espoir et de la guérison de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface en appelant au 204-237-7647 ou en visitant le site saintboniface.ca. Cette année, la Fondation espère amasser 120 000 $ pour appuyer les soins aux patients et la recherche médicale à l'Hôpital Saint-Boniface.

Le Radiothon sera diffusé à partir de l'Atrium Everett de l'Hôpital le dimanche 2 novembre, de 9 h à 17 h sur les ondes de 680 CJOB.

ÉVÉNEMENTS

Roberta Bondar et Carole Sabiston :
Rêve et réalité - La sensibilité de l'homme à son milieu

Galerie Buhler :
du 2 octobre 2014 au 11 janvier 2015

Radiothon de l'espoir et de la guérison 2014 de la Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface

Écoutez le dimanche 2 novembre 2014, 9 h à 17 h en direct 680 CJOB
En appui à la recherche médicale et les soins aux patients de l'Hôpital Saint-Boniface
Composez le 204-237-7647 ou visitez le **saintboniface.ca** pour faire un don dès maintenant!



Hôpital St-Boniface Hospital
FONDATION • FOUNDATION
409, avenue Taché | Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
saintboniface.ca

ACTUALITÉS

FUSILLADE À OTTAWA

Un évènement surréaliste

La fusillade à Ottawa du 22 octobre dernier a bouleversé la capitale, et le pays. *La Liberté* s'est entretenue avec quatre Franco-Manitobaines qui ont été touchées de près par cet évènement déroutant.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Lorsque Michael Zehaf-Bibeau a pénétré dans l'édifice central du Parlement à Ottawa, vers 9 h 55, le 22 octobre dernier, la sénatrice Maria Chaput, et la conseillère pour la Banque de développement du Canada (BDC), Christine Guyot, se trouvaient à quelques pas de là.

« J'assistais à une rencontre du caucus des sénateurs à tendance libérale, dans une salle située au rez-de-chaussée de l'édifice central, raconte Maria Chaput. Comme tout le monde dans la pièce, j'ignorais que Michael Zehaf-Bibeau venait de tuer le caporal Nathan Cirillo, réserviste qui montait la garde au Monument commémoratif de guerre du Canada. Lorsqu'il a tiré son premier coup de feu à l'intérieur de l'édifice, le bruit était très fort, comme une explosion de dynamite. Je pensais que les ouvriers qui s'affairaient à des travaux de construction avaient fait sauter du béton. »

La conseillère en relations gouvernementales pour la BDC, Christine Guyot, était dans la même pièce, ayant participé à une présentation de la BDC. « Notre présentation conclue, nous allions procéder aux questions lorsqu'un constable nous a indiqué qu'il y avait eu des coups de feu au Parlement, raconte-t-elle. On nous a tout de suite dirigés vers une petite salle, où étaient installés des serveurs pour ordinateurs. On était entassés là une dizaine de minutes, puis on nous a conduits dans un couloir intérieur, puis ensuite dans un couloir souterrain. En évitant les fenêtres donnant vers l'extérieur, le groupe a abouti dans une salle au deuxième étage de l'édifice Est du Parlement.

« Tout semble s'être déroulé très rapidement, poursuit Christine Guyot. Je devais être sous le choc, parce que ce n'est qu'au lendemain que les choses se sont solidifiées en moi, et j'étais plus inquiète que lorsque j'étais confinée dans la salle. »

Maria Chaput se dit reconnaissante d'avoir eu la présence d'esprit d'apporter sa tablette électronique. « J'ai pu faire comprendre à mon époux et mes enfants que j'étais en sécurité, indique-t-elle. J'ai continué de contacter des gens, et de consulter Internet pour voir ce qui se tramait jusqu'à ce que la batterie s'épuise. Tout le monde se parlait – de leurs familles, et de la situation dans laquelle nous nous trouvions. L'inquiétude était palpable. »

Alerte dans la ville

Une inquiétude qui s'est étendue sur toute la capitale. À quelques pâtés de maisons à peine du Parlement, l'Université d'Ottawa a déclaré un état d'alerte, et a procédé au verrouillage du campus.

« On a reçu un texto de l'université nous avertissant que le campus était possiblement à risque d'une attaque, indique l'étudiante en psychologie clinique, Nathalie Freynet. J'étais au beau milieu d'un cours. Les étudiants ont éteint les lumières, verrouillé les portes et puis se sont assis. Il n'y avait pas de panique, mais j'éprouvais tout de même un léger sentiment de peur. »

Employée du Centre pédagogique de l'Université d'Ottawa, Geneviève Freynet s'est vue obligée de s'enfermer dans son bureau avec ses collègues. « Nous attendions sans trop savoir ce qui se passait, raconte-t-elle. La rumeur voulait que des gens armés soient en train de circuler sur le campus. Pour ne pas alarmer les malfaiteurs possibles, nous avons mis nos portables en mode silencieux. Au début, j'étais incrédule, puis ensuite j'ai eu peur. »



photo : Gracieuseté Christine Guyot

Christine Guyot.



Nathalie Freynet.



photos : Gracieuseté Nathalie Freynet

Geneviève Freynet.

L'Université d'Ottawa a mis fin à l'alerte vers les 16 h. « Un étrange silence planait sur la ville, souligne Nathalie Freynet. Malgré la belle journée ensoleillée, les rues d'Ottawa étaient vides. Le contraste était bizarre. »

Au Parlement, ce n'est que vers les 22 h que Maria Chaput a pu quitter pour se rendre chez elle, en se déplaçant d'abord en autobus vers un endroit sécuritaire pour ensuite prendre un taxi. « On s'apprêtait à quitter le Parlement vers 19 h 30, mais le gouvernement a reçu des menaces par téléphone, explique-t-elle. Les gardes de sécurité ne voulaient pas prendre le moindre risque, alors il a fallu rester encore plus longtemps. Malgré cette prolongation d'une journée déjà stressante, j'ai beaucoup apprécié le travail exceptionnel des gardes de sécurité. »

Christine Guyot est du même avis. « Ayant été guide au Parlement, je connaissais encore plusieurs gardes de sécurité, explique-t-elle. En fait, ce matin-là, je m'étais entretenue avec plusieurs d'entre elles pour faire de petites retrouvailles. J'apprécie leur professionnalisme, surtout au beau milieu d'une situation des plus surréalistes. »

Conserver nos valeurs

Une fois la crise passée, les Franco-Manitobaines se disent peinées de la mort du caporal Nathan Cirillo, et craignent que le Canada ne développe une paranoïa face à la possibilité d'autres attentats.

« L'assassin de la fusillade à Ottawa, et celui qui a happé deux soldats le 20 octobre dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, étaient connus de la Gendarmerie royale du Canada, rappelle Maria Chaput. Peut-être aurait-il eu lieu d'agir plus vite? Plus généralement, il y aura sûrement un resserrement de la sécurité. Cela dit, il ne faut pas être naïf. Contre une mentalité de folie comme celle des terroristes, aucune sécurité ne peut protéger tout le monde. On ne peut vivre en complète sécurité.

« De plus, il faut réfléchir sur le rôle du Canada dans le monde, poursuit-elle. À l'heure actuelle, le Canada fait partie d'une coalition en guerre contre un groupe terroriste, composé de gens qui ne s'arrêteront à rien, même la mort. Ils ne sont pas loin de la folie. Et ils veulent faire une cible de nos soldats et du siège de notre gouvernement. Le Canada n'est plus un pays qui s'occupe de réfugiés. Il est en guerre, et c'est ce qu'on récolte. Cela reflète-t-il vraiment nos valeurs? »

« C'est clair qu'on n'est pas à l'abri de ce qui se passe dans le reste du monde, constate à son tour Christine Guyot. On n'est pas aussi isolés qu'on ne l'aurait cru. J'estime que le Canada sera davantage aux aguets, bien que je souhaite qu'on demeure toujours un pays chaleureux et accueillant. Et il serait dommage si on en venait à s'inventer des ennemis en raison d'un ou deux individus dérangés. Rappelons-nous qui nous sommes en tant que Canadiens. »

« L'idéal serait de demeurer vigilants sans succomber à la peur, ajoute Nathalie Freynet. J'espère qu'on ne remettra pas tout en question, surtout sur la Colline parlementaire. L'accessibilité de tout le monde aux édifices du Parlement représente nos valeurs canadiennes d'accueil et de la libre expression des citoyens. Quiconque peut se rendre devant le Parlement et manifester. C'est un endroit où l'on peut communiquer avec le gouvernement et prendre part à la démocratie. »

« Pour ma part, je refuse de vivre dans la peur ou de m'empêcher de vivre, conclut Geneviève Freynet. Le soir même de la fusillade, je suis allée au restaurant! »

Éditorial



par Lucien Chaput

Arrière-cour et arrière-ban

Drôle la politique parfois. Plus on s'éloigne de son arrière-cour, plus on devient important. Même si ce n'est que pour être simple député d'arrière-ban. Il semble qu'un député à Ottawa vaut 10 préfets de municipalités rurales.

Le mercredi 22 octobre 2014 demeurera plus présent pour certaines personnes que d'autres. C'est le cas de la famille, des collègues et des amis du caporal de 24 ans Nathan Cirillo ainsi que de la famille de son meurtrier de 32 ans Michael Zehaf-Bibeau.

C'est aussi le cas des députés, sénatrices, sénateurs, fonctionnaires, journalistes et autres qui étaient dans les édifices du Parlement en ce matin qui devait être comme les autres. De multiples coups de fusil dans un endroit clos donnent un son et une odeur qui ne s'oubliera pas.

Au Manitoba, le mercredi 22 octobre était aussi journée d'élections municipales. Une journée inoubliable pour les centaines de femmes et d'hommes qui attendaient le verdict populaire. À travers la province, des centaines ont gagné leurs élections, comme on dit. Encore plus les ont perdues.

Les élections municipales de 2014 ont établi pour les quatre prochaines années la composition des 137 conseils municipaux de la province. De ce nombre, 48 ou plus du tiers ont à leur tête un préfet ou un maire élus sans concurrence.

À Saint-Pierre-Jolys, population : 1 099, il n'y a pas eu d'élection. Tous les postes ont été comblés par acclamation. À Sainte-Anne-des-Chênes, population : 1 626, c'est le contraire. Treize personnes convoitaient l'un des quatre postes de conseiller et deux personnes celui de maire. C'est un renouveau complet : le maire et les quatre conseillers sortants ont été remerciés de leurs services.

Dans la municipalité rurale de La Broquerie (pop. 5 198), la municipalité manitobaine ayant la plus forte croissance démographique entre 2006 et 2011, il y avait trois aspirants pour le poste de préfet et dix pour les six postes de conseiller. Par contre, les trois postes prévus pour le district urbain local de La Broquerie (un village qui n'est pas un vrai village puisqu'il relève de la municipalité rurale) ont été comblés sans concurrence.

Même situation à Notre-Dame-de-Lourdes (pop. 683) et Somerset (pop. 439) qui sont maintenant deux des quatre districts urbains locaux de la municipalité rurale de Lorne, et à Saint-Claude (pop. 590) qui est maintenant l'un des trois districts urbains locaux relevant de la municipalité rurale de Grey. Au total, sept districts urbains locaux gérés par 19 membres élus par acclamation.

Y a-t-il lieu de s'inquiéter? Si autant de députés fédéraux ou provinciaux étaient élus par acclamation, que dirions-nous de la santé de notre démocratie?

Personne ne met en doute l'importance de la chose locale. C'est aux municipalités qu'on confie le gros des services essentiels : eau et égouts, police et pompiers, patinoire et piscine, zonage, construction, entretien et déneigement des rues et des trottoirs.

L'Association des municipalités du Manitoba (AMM), le regroupement provincial des municipalités urbaines et rurales, soutient que le gouvernement municipal est le niveau de gouvernement qui est le plus près des gens. Plus près, certes, mais pas assez important, semble-t-il, pour qu'on trouve nécessaire d'assurer la communication élémentaire d'information.

En ce mercredi soir d'élections municipales, impossible de connaître rapidement les résultats des villages et municipalités rurales. Il n'y avait rien sur le site Web ManitobaVotes.ca, une initiative de l'AMM pour communiquer ces résultats. Pourtant, sur le site Web du *Carillon News*, Ted Falk, député conservateur d'arrière-ban de Provencher, nous laissait savoir qu'il était sorti sain et sauf du *lock-down* à Ottawa.

L'absence de communication expliquerait-elle en partie le manque d'intérêt pour la politique municipale? Avec les outils dont on dispose aujourd'hui, ce serait tout de même assez facile à régler. Encore faudrait-il que les élus municipaux le veuillent.



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé *Un bouc émissaire?*, paru à la page A7 de *La Liberté* du 22 au 28 octobre. Dans l'article, il était écrit que le gouvernement fédéral avait accordé 300 millions $ pour la construction du Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP). Or, il s'agissait plutôt du budget initial prévu pour la construction du Musée. Selon, la directrice des communications et des relations externes du MCDP, Angela Cassie, ce budget actuel se chiffre à 351 millions $, auxquels ont contribué le gouvernement fédéral (100 millions $), la Province (40 millions $), la Ville de Winnipeg (20 millions $), et le MCDP (10 millions $ puisés des excédents de son fonds opératoire pour l'an 2011-2012). Pour leur part, les Amis du MCDP ont collecté 147,5 millions $. Quant aux quelque 35 millions $ de différence, le MCDP devra les repayer au gouvernement fédéral, ayant reçu en 2012 et 2014 des avances sur ses fonds opératoires pour compléter le projet. Toutes nos excuses.

AGRICULTURE

Des fermiers veulent acheter la CCB

Des agriculteurs se mobilisent pour acheter la Commission canadienne du blé, projet qui, tout en étant une initiative corporative privée, pourrait leur accorder une plus grande voix au sein du marché.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Un regroupement d'agriculteurs basé à Saskatoon, les *Farmers of North America* (FNA), souhaite acheter la Commission canadienne du blé (CCB), destinée à être privatisée par le gouvernement fédéral d'ici l'été de 2017.

« Étant donné que les agriculteurs ont contribué au développement de la CCB depuis sa création, en 1935, nous estimons qu'ils devraient avoir l'option d'acheter la commission, déclare le porte-parole et vice-président des relations gouvernementales des FNA, Bob Friesen. Et nous croyons que notre projet est réalisable, surtout que la CCB a déjà indiqué que l'acheteur n'aura pas à remettre l'argent au gouvernement fédéral, sous condition qu'il s'engage à développer davantage les infrastructures actuelles de la CCB. C'est une opportunité inouïe pour les producteurs d'optimiser leur investissement, tout en participant à la phase initiale de la création d'une nouvelle corporation dont les propriétaires seraient des agriculteurs. »

Les FNA estiment qu'il leur faudra offrir au moins 20 millions $ au gouvernement, mais reconnaissent que le prix d'achat pourrait se chiffrer à quelque 380 millions $.

« Tout dépendra des conditions de vente qu'imposera le gouvernement fédéral, explique Bob Friesen. Nous sommes au beau milieu d'un projet de construction


photo : Daniel Bahuaud

Jacques Saquet : « Si les *Farmers of North America* achetaient la CCB, ce serait une façon de redonner aux agriculteurs le droit à leur entreprise particulière, droit perdu lorsque la CCB a perdu son monopole de la vente du blé et de l'orge. »

d'une installation de fabrication d'engrais azoté, projet qui se chiffre à environ 1,8 milliard $. Or la construction connexe d'un centre de distribution d'engrais, dont les coûts envisagés sont de 20 millions $, pourrait être reconnue par le gouvernement fédéral comme étant un premier projet de développement des infrastructures de la CCB. Si c'est le cas, cette somme pourrait servir d'offre d'achat. Si ce n'est pas le cas, notre offre d'achat pourrait augmenter considérablement. »

Les FNA entament présentement une tournée des communautés rurales de l'Ouest canadien pour susciter l'intérêt des agriculteurs. Membre des Amis de la CCB, Luc Labossière estime qu'une « entreprise indépendante gérée par les fermiers pourrait permettre aux fermiers de mieux défricher la complexité du marché actuel ». « Bien qu'il reste encore beaucoup de blé à battre dans l'Ouest, les compagnies de blé fournissent déjà des statistiques sur les rendements pour fixer les prix du blé, mentionne l'agriculteur de Saint-Léon. Jouent-elles avec les prix pour tirer avantage des fermiers? C'est impossible à prouver. Par contre, si les FNA gagnent leur pari, les producteurs pourraient être mieux représentés, et avoir une meilleure voix dans le marché. »

Même son de cloche chez Jacques Saquet. « Ça serait une façon de redonner aux agriculteurs le droit à leur entreprise particulière, droit qui a été perdu lorsque la CCB a perdu son monopole de la vente du blé et de l'orge, estime l'agriculteur et éleveur de Laurier. Auparavant, la CCB était une sorte de coopérative dont nous étions tous les propriétaires, en quelque sorte. On nous a obligés à accepter un nouveau modèle. Or avec les FNA, on pourrait ré-adopter ce qu'on a perdu, bien que ce serait sous un modèle corporatif. Les fermiers pourraient contrôler ce que fait cette entreprise, et déterminer dans quels domaines précis elle s'aventurera. »

« Reste à savoir si les FNA pourront réussir à mobiliser les agriculteurs de tout l'Ouest canadien, et à les encourager d'investir dans leur projet, renchérit Luc Labossière. Car les FNA regroupent surtout des producteurs de la région du nord de la Saskatchewan. »

Bob Friesen, quant à lui, est optimiste. « On ne doit même pas être membre des FNA pour devenir actionnaire, indique-t-il. En fait, notre entreprise serait une société en commandite dont le contrôle majoritaire serait dans les mains des producteurs. Et à l'heure actuelle, plus de 1 000 producteurs ont exprimé leur intérêt en notre projet, à hauteur de 20 millions $. Notre plus grand défi est de contacter autant de producteurs que possible, et ce dans les plus brefs délais, car nous ne voudrions pas qu'une entreprise multinationale ne vienne acheter la CCB avant que les fermiers aient eu la chance de déposer leur offre d'achat. »

La privatisation de la CCB est prévue au plus tard pour le 31 juillet 2017. La CCB a jusqu'au 31 juillet 2016 pour soumettre son plan de commercialisation au gouvernement fédéral. « Les gestionnaires de la CCB nous ont cependant confirmé qu'ils se préparent à initier leur plan plus tôt que la date butoir, indique Bob Friesen. En fait, nous croyons que la soumission du plan de commercialisation est imminente. C'est pour cela que nous avons organisé des rencontres partout dans l'Ouest alors que les agriculteurs sont encore à récolter leurs cultures. »

Au moment d'écrire ces lignes, la CCB n'avait toujours pas répondu aux appels et aux courriels de *La Liberté*, pour commenter la situation.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Vers les coulisses du pouvoir?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le Franco-Manitobain, Paul Smith, a quitté la présidence du conseil d'administration de Via Rail pour se lancer dans la course pour la candidature conservatrice dans la circonscription fédérale de Northumberland-Peterborough South, en Ontario, espérant ainsi se faire élire député lors des prochaines élections, prévues pour octobre de 2015.

« Via Rail m'a demandé, après quatre ans de service, si je voulais être reconduit, explique Paul Smith. Et j'ai annoncé à la ministre des Transports, Lisa Raitt, que je voulais me lancer en politique. J'aurais pu prendre un congé sans solde, mais j'estime que la meilleure approche est de rompre les liens. »

Paul Smith a quitté ses fonctions à Via Rail le 31 août dernier. En outre, il a quitté l'entreprise financière qu'il a cofondée, Equity Financial Holdings. Âgé de 50 ans,


Archives La Liberté

Paul Smith.

le natif de Sainte-Anne mène une campagne contre Adam Moulton, un homme d'affaires âgé de 24 ans, mais appuyé par le ministre de l'Emploi et du développement social, Jason Kenney – en l'occurrence le secrétaire parlementaire du Premier ministre, Stephen Harper. Pour sa part, le Franco-Manitobain est appuyé par l'ancien Premier ministre Brian Mulroney, et par deux députés fédéraux de la région, Erin O'Toole et Dean Del Mastro.

« Je ne prends pas la nomination à la candidature pour acquise, déclare-t-il. Il faudra être crédible et convainquant lors de l'assemblée de mise en candidature, qui aura lieu le 1er novembre prochain. Cela dit, je crois que je serai en mesure de bien me tirer d'affaire une fois sur la colline parlementaire. J'ai été l'adjoint exécutif de Brian Mulroney, alors qu'il était Premier ministre. Je comprends les rouages d'Ottawa. Et, dans mes fonctions d'administrateur au sein de Via Rail, j'ai pu renouveler mes contacts avec le gouvernement fédéral. J'ai pris connaissance des joueurs principaux, et établi des liens plus étroits avec de nombreux ministères. »

Paul Smith estime par ailleurs que le Parti conservateur « a d'excellentes chances » de former le prochain gouvernement, et ce malgré le fait que le gouvernement Harper est au pouvoir depuis 2006, ayant obtenu trois mandats de l'électorat.

« Le Canada a surmonté la pire crise économique mondiale depuis que ma mère était fillette, grâce à sa bonne gestion économique, affirme-t-il. Nous faisons l'envie du monde entier. Sur ce seul dossier, Stephen Harper et l'équipe conservatrice méritent un autre mandat. »

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DANS LES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA

De Lorette à La Broquerie en passant par Sainte-Anne et autres villages, les élections municipales ont également fait souffler un vent de changement dans les municipalités rurales bilingues (MR) du Manitoba. Voici un tableau, par ordre alphabétique, qui donne un aperçu des nouveaux préfets, maires et conseillers qui sont à la tête des différentes municipalités.

Municipalités bilingues	Élus par acclamation	Élus après le vote - nombre de voix	Titre
Alexander, MRAI		Raymond Garand • 637	Préfet
Saint-Georges		Gerry Dupont • 231	Conseiller
De Salaberry, MR		Marc Marion • 680	Préfet
Saint-Malo	Darrel Curé		Conseiller
	Gabriel Gosselin		Conseiller
Saint-Malo (District Urbain Local, DUL)	Maurice Comeault		Membre du comité
	James Gosselin		Membre du comité
	François Lambert		Membre du comité
Otterburne		André Carbonneau • 220	Conseiller
		Hans Gorter • 259	Conseiller
Ellice, MR		Barry Lowes • 300	Préfet
Saint-Lazare (DUL)	Laurent Fouillard		Membre du comité
Grey, MR	Raymond Franzmann		Préfet
Saint-Claude		Denis J. Denais • 131	Conseiller
Saint-Claude (zone)	Paul Gaultier		Conseiller
	Don Guyot		Conseiller
	Rod Savage		Conseiller
Saint-Claude (DUL)	Jerome Dondo		Membre du comité
	Ron Green		Membre du comité
	Normand Rouire		Membre du comité
La Broquerie, MR		Lewis Weiss • 526	Préfet
Secteur Ouest		Alvin Derksen • 346	Conseiller
		Cameron Peters • 299	Conseiller
		Darrel Unger • 358	Conseiller
Marchand - La Broquerie		Wilfred Chabot • 455	Conseiller
		Ivan Normandeau • 480	Conseiller
		Ken Tallaire • 414	Conseiller
Lorne, MR		Aurel Pantel • 683	Préfet
Saint-Léon		Lindsay Ketsman • 113	Conseillère
Saint-Léon (DUL)	Adrien Cailler		Membres du comité
	Philippe Grenier		Membres du comité
Saint-Lupicin et Altamont		Gilbert Vigier • 142	Conseiller
Somerset		Denis Savard • 173	Conseiller
Somerset (DUL)	George Adams		Membre du comité
	Ian Budd		Membre du comité
	Donna Howarth		Membre du comité
Notre-Dame-de-Lourdes	Denis Bibault		Conseiller
Notre-Dame-de-Lourdes (DUL)	Bev Collet		Membre du comité
	Gilbert Collette		Membre du comité
	Conrad Durand		Membre du comité
Montcalm, MR		Derek Sabourin • 341	Préfet
Letellier		Jacques Perron • 54	Conseiller
Saint-Joseph		Émile Rémillard • 83	Conseiller
Saint-Jean-Baptiste		Paul Sabourin • 173	Conseiller
Saint-Jean-Baptiste (Est)		Harold Janzen • 102	Conseiller
Saint-Jean-Baptiste (DUL)	Lucien Jean		Membre du comité
	Wayne Klassen		Membre du comité
Ritchot, MR		Jackie Hunt • 854	Préfet
Grande Pointe		Corinne Webb • 175	Conseillère
Île-des-chênes	Ernest Dumaine		Conseiller
Saint-Adolphe		Ronald Mamchuk • 334	Conseiller
Sainte-Agathe	Jeannot Robert		Conseiller
Sainte-Anne, MR		Art Bergmann • 585	Préfète
Zone 1	Renald Courcelles		Conseiller
Zone 2	Jake Reimer		Conseiller
Zone 3		Paul Saindon • 141	Conseiller
Zone 4		Kevin Lansard • 104	Conseiller
Zone 5		Roger Massicotte • 57	Conseiller
Zone 6	Laurie Evans		Conseiller
Richer (DUL)		Roger Godard • 136	Membre du comité
		John Lenton • 97	Membre du comité
		Brent Wery • 117	Membre du comité
Sainte-Anne, Ville		Richard Pelletier • 375	Maire
		Ginette Gagnon • 339	Conseillère
		Maranda Lanouette • 397	Conseillère
		Wayne Setlack • 284	Conseiller
		Yvan St. Vincent • 393	Conseiller
Sainte-Rose, MR	Robert Brunel		Préfet
		Alain Ingelbeen • 250	Conseiller
		Noel Labelle • 407	Conseiller
		Armand Verhaeghe • 415	Conseiller
		Ivan Worrall • 413	Conseiller
Saint-Laurent, MR		Cheryl Smith • 380	Préfète
		Frank Bruce • 777	Conseiller
		Monte Carrier • 656	Conseiller
		Tom Johnson • 586	Conseiller
		Laurent Kerbrat • 745	Conseiller
Saint-Pierre-Jolys, Village	Mona Fallis		Mairesse
	Paul Gauthier		Conseiller
	Brian Mantel		Conseiller
	Raymond Maynard		Conseiller
	Luc Nadeau		Conseiller
Taché, MR		Robert Rivard • 1 433	Préfet
Zone 1	Jacques Trudeau		Conseiller
Zone 2		George McGregor • 178	Conseiller
Zone 3		Lucille Brunette • 258	Conseillère
Zone 4		Armand Poirier • 502	Conseiller
		Steven Stein • 391	Conseiller
Zone 5	Bill Heather		Conseiller
Zone 6		Andy Rivard • 190	Conseiller
Lorette (DUL)		Tim Graham • 496	Membre du comité
		Carol Laramee • 438	Membre du comité
		Denis Sarrasin • 479	Membre du comité

DOSSIER

POLITIQUE MUNICIPALE

VIDÉO SUR NOTRE SITE WEB

« À la porte les anciens! »

Brian Bowman a remporté la course à la mairie de Winnipeg en récoltant 47,5 % des voix. Les analystes Roger Turenne et Raymond Hébert commentent les résultats.


Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Winnipeg a désormais un nouveau maire. Le 22 octobre, les électeurs se sont rendus aux urnes pour élire le 43e maire de la ville, et c'est Brian Bowman qui a remporté la course avec 47,5 % des voix. La candidate Judy Wasylycia-Leis arrive deuxième avec 24,9 %, suivie par Robert-Falcon Ouellette, à 15,7 %.

« Cette victoire de Brian Bowman n'est pas une surprise si on regarde les tout derniers sondages, commente le politologue Roger Turenne. Mais pourtant en début de campagne, le candidat était très peu connu. Il était à 12 % d'intentions de vote environ, et loin derrière Judy Wasylycia-Leis. » Pour l'analyste politique Raymond Hébert, c'est surtout le score final de Brian Bowman qui est surprenant. « Les sondages de fin de campagne indiquaient une lutte très serrée entre Brian Bowman et Judy Wasylycia-Leis. Mais en fin de compte on peut parler de victoire écrasante. »

« Brian Bowman a fait montre d'une campagne extrêmement intelligente », affirme Roger Turenne. Très présent sur les réseaux sociaux comme sur le terrain, le candidat a su se faire connaître du public. « Brian Bowman a été astucieux. Il a su fusionner les nouveaux médias et les modes de campagne traditionnels comme les tournées des quartiers et le porte-à-porte. Apparemment il se serait inspiré de l'expertise des campagnes municipales gagnantes à Calgary et Edmonton », dit Raymond Hébert. « Finalement, même s'il était identifié comme un candidat conservateur, il a reçu des appuis de tous les camps idéologiques. Il a projeté une image centriste qui se démarquait de celle de l'ancien maire Sam Katz », explique Roger Turenne. « Bowman a fait des promesses qui, on le sait, vont coûter beaucoup d'argent à la Ville. C'est surprenant de la part d'un candidat de droite », renchérit Raymond Hébert.


photo : Daniel Bahuaud
Brian Bowman est devenu le 43e maire de Winnipeg, à seulement 42 ans. Sur la photo, il jubile en compagnie de son épouse, Tracy.

| Du sang neuf

Pour les analystes, c'est le désir de renouveau qui a primé dans ces élections. « Il y a eu un ras-le-bol général, par rapport à tout ce qui s'est passé à l'Hôtel de Ville ces dernières années. On voulait du sang neuf à Winnipeg », dit Roger Turenne. En fait, ce sont les candidats les plus « connus » qui ont éprouvé le plus de difficulté dans la campagne. « Judy Wasylycia-Leis œuvre en politique depuis plus de 30 ans. Elle est perçue comme une politicienne traditionnelle, partisane – et tout le monde connaît son lien avec le Nouveau Parti démocratique (NPD), indique Roger Turenne. En revanche Brian Bowman n'est pas un politicien au sens traditionnel. Ce n'est pas non plus le cas de Robert-Falcon Ouellette, et ce sont les deux candidats qui ont le mieux réussi. »

Les deux autres « vétérans » de la politique dans cette campagne, Gord Steeves et Paula Havixbeck, ont été facilement écartés. Le candidat Gord Steeves talonnait Judy Wasylycia-Leis dans les premiers mois, mais son style de campagne l'a fait chuter à la quatrième position. « Il a fait gaffe après gaffe. Il déclinait les invitations aux débats, il n'a pas répondu au public par rapport aux remarques racistes de sa femme. Sa campagne a été mal gérée. Le résultat, c'est qu'il termine avec 9 % des voix seulement », dit Raymond Hébert. « Gord Steeves a mené le genre de politique dont les gens voulaient se départir. Dès le début, il a lancé le message clair que sa politique était très à droite. Or ce n'est pas un type de droite qui séduit la majorité des Winnipégois », ajoute Roger Turenne.

Dans cette campagne, Robert-Falcon Ouellette est sans doute le candidat qui aura créé la plus grande surprise. « On a rarement vu un perdant aussi enthousiaste. Parti de rien, il termine avec près de 16 % des voix. Il a une prestance personnelle et une facilité à communiquer qui ont surpris beaucoup de monde. Peu à peu, avec le bouche à oreille, il est devenu plus populaire, dit Roger Turenne. Ce qui lui a manqué c'était une organisation et une machine électorale comme avaient Brian Bowman et Judy Wasylycia-Leis. » Le candidat a fait connaître son intention de ne pas s'arrêter là. « Il s'est établi comme un personnage politique, et ça ne fait que commencer. Il y a fort à parier qu'il va être courtisé par différents partis politiques, autant au provincial qu'au fédéral, pour les prochaines élections », indique Raymond Hébert.

| Diversité au Conseil de Ville

Finalement les électeurs auront manifesté leur désir de changement, non seulement au niveau de la mairie mais aussi au Conseil de Ville, en général. « La moitié du conseil est renouvelée, souligne Roger Turenne. Les électeurs ont envoyé un message clair : les vieux politiciens, à la porte! » Les nouveaux élus reflèrent une certaine diversité. « On a une grande diversité idéologique maintenant au sein du Conseil de Ville. Toutes les tendances sont représentées », remarque Raymond Hébert.

En fait dans cette élection, on n'aura pas eu de réelle polarisation gauche-droite au sens traditionnel. « C'est difficile de catégoriser le vote, déclare Roger Turenne. On peut certainement dire que Brian Bowman est allé chercher des voix de Gord Steeves, mais il a sûrement aussi pris des voix à Judy Wasylycia-Leis, et de toutes les tendances. Même chose pour Robert-Falcon Ouellette, qui a un électorat varié. En fin de compte il y aura eu de la division des deux côtés. Mais par dessus tout, l'enjeu aura été de tourner la page. » Ainsi la question des impôts, souvent au cœur des débats, n'a presque pas joué de rôle dans le vote. « Il y a une reconnaissance générale de la population qu'il va falloir un jour ou l'autre aboutir à une augmentation d'impôts, car les projets d'infrastructure notamment sont coûteux. Alors dans l'ensemble, les candidats ont été prudents sur ces sujets », commente Raymond Hébert.

Pour l'instant, il s'agit pour Brian Bowman d'être rassembleur. L'électorat varié qu'il a séduit devra trouver son compte dans ses politiques. « La prochaine grande étape, ce sera la formation du comité exécutif, rappelle Raymond Hébert. On verra alors ce qu'il fait, ça va donner le ton. »

Brian Bowman, qui ne parle pas français, devra aussi prendre en compte les demandes de la communauté francophone. « Ce n'est pas la première fois qu'on a un maire qui ne parle pas français, dit Roger Turenne. Mais Brian Bowman a des origines métisses, et même si c'est quelque chose qu'il n'a pas mis beaucoup de l'avant pendant la campagne, ça pourrait lui attirer la sympathie de certains groupes. »

Retrouvez notre vidéo sur www.la-liberte.mb.ca.

DISTRICT RIEL

Voici nos nouveaux conseillers

La circonscription de Saint-Boniface et celle de Saint-Norbert, situées dans le district Riel ont de nouveaux conseillers. Alors que c'est un renouvellement de mandat pour le conseiller de Saint-Vital.

À Saint-Boniface, le candidat Mathieu Allard s'en est sorti victorieux avec 73 % des voix devant Ryan Davies qui, lui, a récolté 19 % des voix du public. Le candidat Brad Gross arrive en 3e position avec 4,5 % des voix suivi de Paul Najda qui a obtenu le soutien de 3,5 % des électeurs.

À Saint-Norbert, Janice Lukes arrive en tête avec 58 % des voix. Elle est suivie par Sachit Mehra qui a eu la confiance d'environ 36 % des électeurs. Le troisième candidat Joe Chan a terminé la course avec environ 6 % des voix.

À Saint-Vital par contre, les électeurs ont renouvelé leur confiance envers Brian Mayes qui a été réélu avec plus de 70 % des votes. Glenn Churchill arrive en deuxième position avec environ 20 % des voix alors que Steven Hennessey termine la course avec un peu plus de 9 % des votes.

Les nouveaux conseillers, après leur victoire, donnent leurs premières impressions.

W.A.

SAINT-BONIFACE
Mathieu Allard

73 %

« Saint-Boniface m'a donné tout ce que j'ai et je suis prêt à redonner à Saint-Boniface. On m'a accordé un mandat fort et je me sens vraiment redevable envers cette communauté et ensemble, on va travailler pour faire avancer les différents dossiers. »

SAINT-NORBERT
Janice Lukes




58 %

« Je suis tellement reconnaissante pour cette communauté qui m'a soutenue. J'aimerais d'abord travailler pour une meilleure communication entre la Ville et le Village de Saint-Norbert. Les infrastructures routières sont aussi une de mes priorités avec tout le trafic qui passe par Saint-Norbert pour entrer en ville. Je suis très contente de ces élections et des changements qui sont en vue à la mairie de Winnipeg et je suis fière de pouvoir faire partie de ça. »

SAINT-VIAL
Brian Mayes



70 %

« Je veux continuer le travail que je faisais déjà pour mettre à jour les différentes infrastructures du quartier et améliorer les espaces verts comme dans le parc Saint-Vital. Je suis également heureux de pouvoir travailler avec le conseiller Allard sur le plan de la zone de la Seine au sud de Bishop Grandin. »

ÉDUCATION

Les parents consultés

La nouvelle Commission scolaire et la Division scolaire franco-manitobaine consulteront les parents en 2015, en vue d'élaborer un plan stratégique.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La nouvelle Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) a tenu, le 21 octobre dernier, sa toute première réunion depuis les élections du 15 octobre.

Ainsi, les quatre nouveaux commissaires, soit le représentant des régions nord et ouest, Antonio Simard, ainsi que les trois nouveaux commissaires urbains, Jean-Michel Beaudry, Patrick Fortier et Michel Simard, ont été assermentés. En outre, la CSFM a réélu Bernard Lesage comme président. Michel Boucher a également été réélu au poste de vice-président.



photo : Daniel Bahuaud

Le nouveau commissaire, Michel Simard, et le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, Bernard Lesage, lors de la première réunion de la nouvelle Commission, le 21 octobre dernier.

« C'est une année qui ne sera pas comme les autres, lance Michel Boucher. Pour la première fois de l'histoire de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les communautés scolaires seront consultées sur place. »

« Une fois dressé, notre plan stratégique nous servira pour cinq ans, fait remarquer Bernard Lesage. Nous ne voulons rien oublier. C'est ce qui rend la visite des communautés tellement importante. Quand la DSFM et les commissaires se rendent dans une communauté scolaire, les gens participent plus facilement. Ils s'expriment plus aisément chez eux que lorsqu'ils doivent se déplacer, et parler devant une grande assemblée. Et je suis convaincu qu'ils participeront en plus grand nombre. »

Lors des rencontres, le directeur général de la DSFM, Alain Laberge, ainsi que d'autres membres du personnel divisionnaire, feront le bilan de leurs objectifs pédagogiques et culturels principaux, tout en sondant le terrain auprès des parents.

« Nous allons faire le bilan de nos réussites, et de nos priorités dans des domaines clés comme la littératie et la numératie, explique le directeur général de la DSFM, Alain Laberge. Récemment, nos résultats, surtout dans le domaine des mathématiques, n'ont pas atteint le niveau que l'on aurait souhaité. On veut avoir l'occasion de dresser le portrait de cette situation, et nous mettre à l'écoute des parents. »

L'horaire des rencontres sera présenté aux commissaires vers la mi-novembre.

Avec les États généraux

En outre, la consultation tenue par la DSFM s'arrimera à celles organisées par la Société franco-manitobaine (SFM) dans le cadre des prochains États généraux. « La SFM a été tenue au courant du fait que nous allions sonder le terrain, explique Alain Laberge. Mais on comprend que dans les nombreux cafés rencontres qui seront organisés lors des États généraux, il est possible, voire probable qu'on parle d'éducation. La SFM nous partagera sa synthèse des remarques et observations.

« Par ailleurs, nous souhaitons que les parents, le personnel ainsi que nos élèves prennent le temps de s'intéresser aux États généraux et formeront leurs propres cafés rencontres », conclut-il.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé *Un élévateur à Saint-Adolphe*, paru à la page A7 de *La Liberté* du 15 au 21 octobre. Dans l'article, il était écrit que le vice-président de l'approvisionnement des grains à la Commission canadienne du blé était « Gord Flayton ». Or, il s'agissait plutôt de Gord Flaten. Toutes nos excuses.

VOX POP

ÉTATS GÉNÉRAUX

J-30 : Qu'en sait la communauté?

Dans un mois, ce sera le lancement officiel des États généraux de la francophonie manitobaine? Pour voir le niveau de connaissances qu'a la communauté sur cette rencontre importante pour son avenir et son épanouissement, *La Liberté* est allée rencontrer différentes personnes aussi bien au rural qu'à Saint-Boniface. Le constat est que la grande majorité des personnes concernées par ces États généraux en savent encore très peu.

Propos recueillis par Wrigs AGOSSA et Daniel BAHUAUD

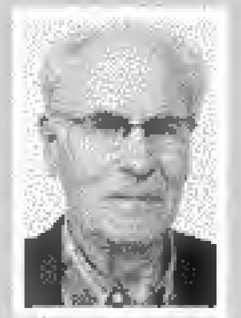
Trois différentes questions ont été posées à nos intervenants pour en savoir plus sur leur niveau de connaissances des États généraux de la francophonie manitobaine dont le lancement aura lieu le 29 novembre prochain.

1. **Que savez-vous des États généraux de la francophonie manitobaine?**
2. **Qu'attendez-vous de ces États généraux?**
3. **Allez-vous y participer? Si oui, comment, si non, pourquoi?**



ZOÉ NAKATA (La Broquerie)

Je sais peu de choses sur les États généraux, à part du fait qu'ils auront lieu. C'est donc plutôt difficile de parler de mes attentes ou de mon niveau de participation. J'aimerais avoir plus de renseignements avant de décider si je vais y participer.



CLAUDE DESROSIERS (McCreary)

Ce que je sais des États généraux, c'est qu'on veut rassembler les chefs de file, et les communautés, pour échanger des idées sur l'avenir et la direction que la francophonie veut prendre. Je souhaiterais qu'on s'occupe des régions éloignées, qui ont des défis particuliers et qui se sentent un peu abandonnées. On perd notre monde, tandis que d'autres s'assimilent. Quant à y participer, je n'y pensais pas, question d'âge. C'est aux jeunes de prendre la relève.

MÉO LABOSSIÈRE (Saint-Léon)

J'ai lu les articles sur les États généraux dans *La Liberté*. J'aime l'idée des cafés rencontres et le fait qu'on n'aura pas nécessairement à se déplacer à Winnipeg pour y participer. J'espère qu'on se servira également de Skype, et d'autres technologies pour faciliter la chose. Et si la Société franco-manitobaine (SFM) organisait une rencontre régionale, dans une communauté de La Montagne, je serais certainement au rendez-vous. Je n'ai aucune idée de ce qui sortira des États généraux. Tout est possible; on parle de l'avenir de la francophonie.



MIREILLE GRENIER (La Broquerie)

Je sais que c'est quelque chose que peut-être la SFM est en train d'organiser et que le Conseil jeunesse provincial (CJP) est en train d'offrir une réponse à ça. Ça a à faire avec la francophonie, ça j'en suis consciente. Je devine que c'est l'état de la francophonie manitobaine présentement. De ce que je peux voir ça semble être quelque chose d'important pour le futur donc je trouve que ce serait important que je participe à ça mais comme je le dis, je n'en sais pas grand-chose ça me demanderait de faire un peu de recherche avant de vouloir m'impliquer à fond.



STÉPHANE OYSTRYK (Saint-Boniface)

Je n'en sais pas beaucoup. J'ai eu conscience des États généraux il y a quelques semaines parce que quelqu'un a dit que mon film *FM YOUTH* sortait juste à temps pour les États généraux mais en effet, je n'avais aucune idée que ça se passait, puis je ne suis pas tout à fait certain des détails de ce qui se passe à ce genre d'événements. J'imagine que c'est pour discuter probablement de l'état de la communauté francophone à l'instant mais je n'en sais pas plus. Dans ma tête ce serait vraiment bien que ce soit une réunion où les gens auront la chance d'exprimer leurs idées au sujet de la communauté. J'imagine que j'aimerais participer à ça mais je ne sais pas c'est quoi la date pour le moment. Je me fie un peu sur les médias sociaux comme plusieurs personnes de ma génération et je n'ai vraiment rien vu à cet égard. Mais si je pouvais y être, ce serait intéressant de voir et d'entendre ce qui se dit.

DIVORCE

Qu'en dit l'Église catholique?

Même célébré au sein de l'Église, un divorce peut être reconnu. Seulement, il faut d'abord faire passer la cause devant le tribunal de l'Église et suivre la procédure conformément au droit canonique. C'est à ce tribunal qu'il revient de déclarer la nullité du mariage.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Selon les dernières données de Statistique Canada sur les divorces au pays, 70 226 personnes se sont séparées en 2008. Au Manitoba, il y en a eu 2 241 dans la même période. Parmi ceux-ci, plusieurs se sont mariés devant l'Église catholique. Pour ces personnes, même si le divorce est accepté par les autorités gouvernementales, elle ne l'est pas forcément par la même occasion par l'Église qui a aussi scellé leur lien au moment du mariage. Avant « il faut que la personne ou le couple qui demande la nullité du mariage fasse une demande auprès du tribunal de l'Église, explique le vicaire judiciaire du diocèse de Saint-Boniface, l'abbé Fernand Desjardins qui siège au tribunal depuis une quarantaine d'années.

« La déclaration de nullité de mariage est importante parce que le mariage catholique répond au droit canon », poursuit-il. C'est d'ailleurs pour cela que, certains diocèses comme celui de Saint-Boniface, ont un service à cet effet. Sa mission est d'offrir « un processus de guérison apportant aux personnes séparées, divorcées, et remariées l'expression concrète de la compassion, de l'espoir et de l'amour de l'Église du Christ pour chacune d'elles ».

Le nombre de demandes d'annulation qu'enregistre le tribunal du diocèse de Saint-Boniface varie d'une année à l'autre. Dans les dernières années, l'abbé Fernand Desjardins a enregistré une hausse plus ou moins significative. « Il y a trois ans, nous avons eu neuf causes se rappelle-t-il. Ça a monté l'année suivante à 20 causes, l'année dernière 22 et là, on est déjà à 17 causes. »



photo : Wilgis Agossa

Depuis une quarantaine d'années, le vicaire judiciaire du diocèse de Saint-Boniface, l'abbé Fernand Desjardins, a entendu de nombreux cas de personnes venues au tribunal matrimonial pour procéder à l'annulation de leur mariage antérieur afin de reprendre une vie nouvelle.

Démarche à suivre

Il faut toute une procédure pour en arriver à une annulation de mariage. « La première étape, c'est la demande », informe l'abbé Fernand Desjardins. Une demande qui est étudiée minutieusement. L'une des pièces maîtresses à fournir dans le dossier est le certificat de divorce au civil. « On ne peut pas donner une déclaration de mariage sans divorce, précise le vicaire judiciaire du diocèse de Saint-Boniface. Nous sommes dans un pays laïc. Le civil prime. »

S'en suit alors des enquêtes et des discussions avec les deux parties au besoin sinon juste avec la partie demanderesse. L'important est d'en arriver à démontrer que la cause est recevable. « Le mariage est un consentement entre deux personnes, explique l'abbé Fernand Desjardins. Mais il peut y avoir des erreurs du genre, celui qui a dit oui antérieurement ne voulait pas dire oui. »

Le tribunal enregistre à cet effet de nombreux cas. « Il y a des gens qui se marient par exemple pour avoir le visa, raconte l'abbé Fernand Desjardins. Une fois ici, ils se séparent. Il y a des personnes qui au temps du mariage étaient malades, mais pas déclarées comme avec de la schizophrénie ou autres maladies. Ce sont des personnes qui ne sont pas forcément en mesure de prendre une décision raisonnée. Ce sont autant de cas comme l'infidélité dans le mariage qui peuvent causer la nullité d'un mariage selon le droit canon.

« L'alcoolisme et la drogue peuvent aussi conduire à ça », poursuit-il. Mais il revient au tribunal de siéger pour décider de défaire ou pas les liens du mariage. Une fois la décision prise, elle est ensuite envoyée au tribunal d'appel qui a le devoir de valider ou pas la nullité du mariage. « Mais c'est rare qu'on refuse l'annulation d'un mariage, souligne l'abbé Fernand Desjardins. Je dirais que ça arrive une fois par année. »

La procédure prend en moyenne une année, mais au bout du compte, les intéressés retrouvent « la paix, ils se sentent plus libérés parce qu'il y en a qui ont traversé un enfer dans leur mariage, confie le vicaire judiciaire. Après la dernière étape, on déclare officiellement la nullité du mariage et ils sont libres de se remarier à l'Église s'ils le veulent ».

RELIGION ET SOCIÉTÉ

Une nouvelle sensibilité?

Selon le Synode extraordinaire sur la famille, si l'Église catholique préconise la famille traditionnelle, elle ne doit pas pour autant juger ou repousser les divorcés, les couples en union libre ou les homosexuels.



Quelque 200 évêques, laïcs ont convergé, du 5 au 18 octobre dernier, vers Rome, pour participer au Synode extraordinaire sur la famille, par l'Église catholique. Invités par le pape François, ces croyants se sont penchés sur les évolutions dans la société contemporaine qui affectent la famille, notamment les unions libres, le remariage et l'homosexualité – le tout dans le contexte du rôle de l'Église

Le rapport final de la rencontre, *Relatio synodi*, approuvé le 18 octobre dernier, indique que sans pour rejeter l'enseignement de l'Église, les fidèles doivent faire part d'une

tentation d'un raidissement hostile, a déclaré le pape François, lors de son

Rappelant que le Synode extraordinaire sur la famille a été tenu à titre de réflexion préliminaire, et préparatoire au Synode général qui

« Le Synode nous rappelle que dans toute relation, l'Église doit soigner son langage, et surtout son attitude, affirme-t-il. Pour le Christ c'est la personne qui prime en tout, et non pas sa situation. Partout dans l'Évangile, Jésus s'approche de tout le monde, et ne repousse personne. Nous sommes invités à faire autant. Cela ne veut pas dire que le chrétien, ou la paroisse, ou l'Église n'a pas une vision de la vie conjugale

homosexuelles. Mais dans la vie quotidienne, il faut rejoindre les gens où ils sont, non pas tout simplement

idéal sans rejoindre la personne, c'est un échec. »

La coordonnatrice du service du mariage, de la famille et de la vie à l'Archidiocèse de Saint-Boniface,



Sophie Freynet-Agossa.



peuvent dans bien des cas se sentir blessés parce qu'ils ne peuvent pas prendre part à la communion. Le Synode ne visait pas changer les enseignements, c'est vrai, mais il a

ne favorise pas la participation, voire même l'intérêt de participer.

« L'accent est placé sur l'irrégularité de la situation d'un couple en union

l'accent est placé sur la sexualité de l'homosexuel plutôt que sur sa personne. Pourtant, cette personne a tout autant à contribuer, en tant que personne, que tout le monde. »

Selon Sophie Freynet-Agossa, bien qu'il faudra attendre les conclusions du Synode de 2015 avant que de nombreuses recommandations, notamment celle de simplifier le processus de l'annulation des mariages, soient mises en place officiellement par les diocèses catholiques, « il n'est jamais trop tôt pour réfléchir sur le niveau de notre accueil. »

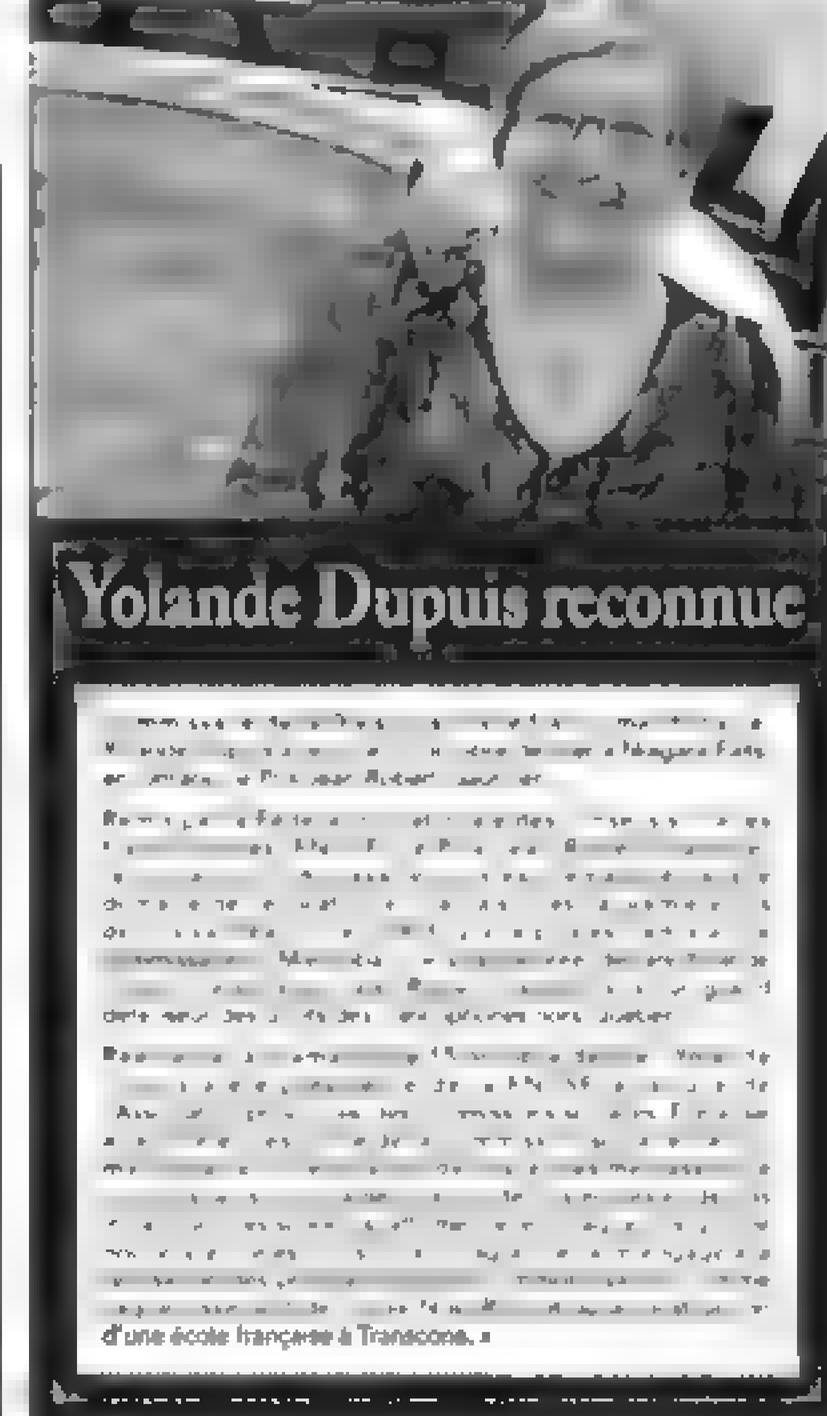
« À l'Archidiocèse, beaucoup de

j'estime que les enseignements de l'Église sont beaux et riches. C'est parce qu'ils m'ont été bien présentés, et que j'ai bénéficié de l'exemple de couples chrétiens. Or les réactions négatives à cet enseignement, chez bien des couples, reposent souvent le jugement négatif des chrétiens ... sur des incompréhensions ... la mauvaise façon que enseignements sont livrés. « Fa... prêtre qui, en parlant de la régularisation des naissances selon la

naturelle, affirmait que l'approche était interdite par l'Église, confie Sophie Freynet-Agossa. C'est faux. Et ça peut décourager des couples qui concluent, faussement, que l'Église

aujourd'hui, d'être clair dans ce que nous préconisons. Et avant tout





Yolande Dupuis reconnue

d'une école française à Transcona. »

L'AVENIR DE RADIO-CANADA

Une SRC plus locale, jeune et branchée?

Dans son radar, le PDG de Radio-Canada, Hubert Lacroix, voit le diffuseur se distinguer en créant « la place publique la plus animée du pays ». Son nouveau discours valorise les stations régionales et le contenu canadien est accueilli avec prudence.



Guillaume Deschênes-Thériault est étudiant en sciences politiques à l'Université de Moncton.



Martin Théberge est le président de la FCCF et directeur général de la Fédération culturelle de la Nouvelle-Écosse.

Jean-Pierre DUBÉ
Francopresse

L'étudiant à l'Université de Moncton, Guillaume Deschênes-Thériault, est un inconditionnel. « Je suis pas mal tout le temps branché à Radio-Canada. Je regarde le Téléjournal Acadie et je suis les nouvelles avec l'application SRC sur ma tablette.

« C'est pas tout le monde qui est [illegible] Radio-Canada. Pour attirer les jeunes, dit-il, ça peut représenter un défi. Mais passer par les technologies, c'est une bonne manière de les intéresser. »

Devant un auditoire montréalais, Hubert Lacroix a déclaré le 16 octobre que les jeunes de 18 à 24 ans veulent « vivre les nouvelles plutôt que de se les faire raconter ». Le PDG a soutenu que grâce à sa présence régionale, le diffuseur fournira aux Canadiens l'occasion de connaître leur communauté et leurs voisins.

Selon lui, seulement 15 % des jeunes ont une télé mais presque tous possèdent un téléphone portable, alors que 90 % des Canadiens demeurent branchés à leur téléviseur à partir de leur salon.

L'étudiant en sciences politiques à Moncton est d'accord. « La plupart des jeunes n'ont pas de télé dans leur appartement. Ils font tout à partir de l'ordinateur. Les nouvelles se transmettent quand les gens partagent des articles sur Facebook. »

Selon le président de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), Martin Théberge, Radio-Canada a pris du retard en matière de technologies et de services aux jeunes adultes. « C'est ambitieux d'aller chercher les jeunes, mais ils ont déjà fait un pas dans la bonne voie en allant vers les nouveaux médias. Il va falloir aller un peu plus loin. »

Martin Théberge apprécie le nouveau discours sur la continuité des services régionaux. « C'est la première fois que c'est dit comme ça depuis les coupures. C'est exactement ce qu'on a demandé et ils ont entendu notre message. Les régions [illegible] partie des plans, c'est dans leur mandat.

« On a une petite [illegible] le contenu canadien va-t-elle se faire à l'interne ou inclure les producteurs [illegible] Montréal ? La présence régionale actuelle se limite aux nouvelles. »

Guillaume Deschênes-Thériault renchérit. « Ce serait un gros changement de tendance, mais j'espère que ça va se produire. Il y a eu beaucoup de commentaires [illegible] a été mal couverts. [illegible] ce soit la communauté francophone de la Colombie-Britannique ou de l'Acadie, c'est important que Radio-Canada voie ce qui se passe. »

La SRC a annoncé en avril des coupures de 130 millions $ et 650 mises à pied sur deux ans, dont 80 dans les stations de langue française hors Québec. La nouvelle avait coïncidé avec la publication d'un rapport du Sénat très critique de la place accordée aux communautés francophones par le diffuseur.

« Les communautés veulent se voir, s'entendre et se lire sur les ondes de Radio-Canada, a expliqué Claudette Tardif, la présidente du Comité sénatorial des langues officielles. Pas seulement sur le plan régional mais aussi à l'antenne nationale. Les [illegible] SRC. »

Le Comité a réclamé « des mécanismes de consultation, des rapports détaillés sur la place des communautés, plus de participation des communautés aux bulletins nationaux et plus de productions indépendantes ». Il a demandé à Radio-Canada de lui rendre des comptes sur ses 12 recommandations avant la fin de 2014.

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Un sourire pour sensibiliser

Le Centre de services spécialisés pour enfants et jeunes ouvrira ses portes à Winnipeg au printemps 2016. En attendant, le Centre a lancé la campagne « Créez un sourire » pour sensibiliser le public.

Camille GRIS ROY
[illegible]

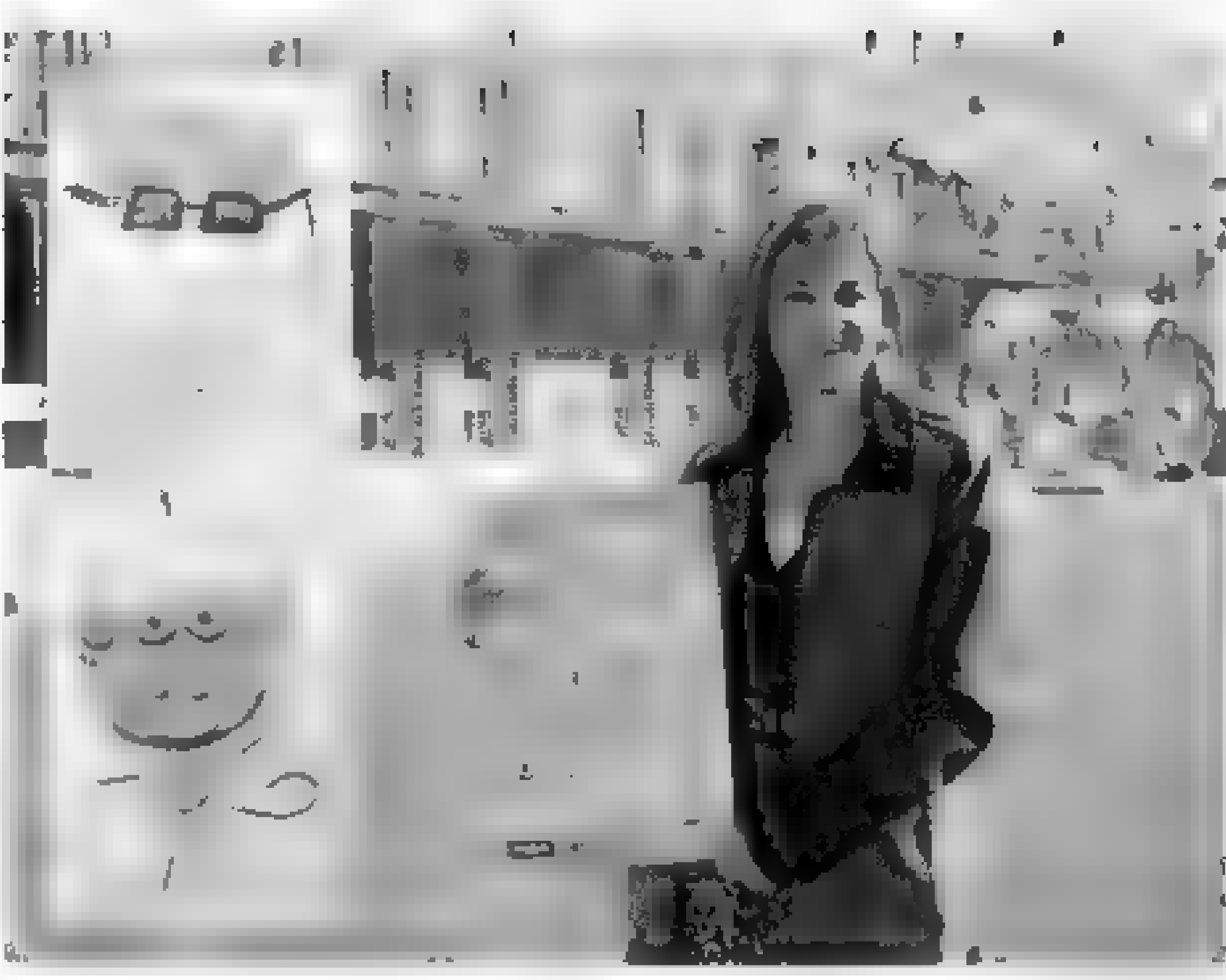
C'[illegible] Centre canadien de services intégrés pour les enfants et les jeunes, (le Centre SSCY). L'établissement, qui offrira une panoplie de services aux enfants qui ont des besoins spéciaux, devrait ouvrir ses portes au printemps 2016. Entre temps le Centre a lancé la campagne « Créez un sourire », qui se déroule jusqu'au 31 décembre 2014.

« C'est une campagne de [illegible] enfants dans les écoles, de la maternelle jusqu'à la 12e année, explique la directrice de la campagne Nicole LaTourelle. L'idée est de sensibiliser les enfants [illegible] se construire. Et c'est l'occasion pour les enfants de se rendre compte que certains jeunes de leur âge ont des besoins spéciaux et sont confrontés à des défis supplémentaires dans leur vie de tous les jours. »

[illegible] de la campagne est simple : il s'agit, pour les classes d'enfants [illegible] création artistique qui représente un sourire. « Ça peut être un dessin, une photo, peu importe!, déclare Nicole LaTourelle. Puis ensuite le public [illegible] sont les parents, la famille, l'entourage des enfants qui vont décider du gagnant. » Les écoles de partout au Manitoba sont invitées à participer. Nicole LaTourelle dit avoir déjà reçu plus de 60 soumissions.

Une classe d'immersion française de 4e-5e année à l'École Swan River South, dans le nord de la province, a participé à ce projet. L'enseignante Madonna Burke dit que lorsqu'elle a entendu parler de la campagne, elle a tout de suite été emballée. « J'ai proposé le projet à la directrice et à mes élèves, qui ont tout de suite été d'accord pour participer. Ils avaient hâte de se mettre à l'œuvre! C'est quelque chose de simple, mais il y a l'occasion d'être créatif! » Les enfants ont réalisé des sourires avec toutes sortes de matériaux. « Ça va du dessin sur papier blanc aux sourires créés avec des morceaux de coton, des plumes, même des dominos! Maintenant les enfants sont contents de voir leurs œuvres sur le site Internet de la campagne et lorsqu'ils gagnent des votes, ça leur fait plaisir », se réjouit Madonna Burke. La campagne a aussi été l'occasion pour l'enseignante de discuter avec ses élèves de la situation des enfants qui vivent avec un handicap ou une incapacité. « Les enfants ont été touchés par cette campagne, ça les a fait réfléchir. Souvent ils ne réalisent pas ce que d'autres enfants vivent au quotidien. »

La campagne « Créez un sourire » a pour but de sensibiliser mais aussi de récolter des fonds pour le Centre SSCY. Plusieurs organismes et fondations reconnus dans la province ont ainsi apporté leur soutien, comme la compagnie Enns Brothers, ou même les Jets de Winnipeg.



Nicole LaTourelle devant le site de construction du centre SSCY, l'ancien édifice des biscuits Christie sur l'avenue Notre-Dame. En médaillons : deux réalisations des élèves de l'école Swan River.

Des services centralisés

Le Centre SSCY accueillera des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 21-22 ans. Ce qui fait la spécificité et l'unicité de ce centre, c'est la centralisation de tous les services offerts. « Souvent, lorsqu'un jeune a des besoins spéciaux, il faut aller à plusieurs endroits pour les différents services. Là, le centre SSCY regroupera tous les services en un seul lieu. Ce sera beaucoup plus facile pour les familles. Et le centre est situé sur un axe passant, l'avenue Notre-Dame, ça facilitera le déplacement. Le système actuel fait que c'est tellement [illegible] pour l'enfant et ses proches. Il faut parfois [illegible] LaTourelle. Le centre pourrait aussi offrir des services en français, selon les besoins des familles.

« Je sais comment fonctionne le système chez moi dans le nord de la province, affirme Madonna Burke. C'est très dispendieux et compliqué pour les familles des enfants qui ont des besoins spéciaux. Il faut souvent voyager à plusieurs endroits. L'idée de ce centre, c'est une première. [illegible] problèmes. »

STATUE GEORGES-FOREST

Bientôt une rencontre publique

Une rencontre publique aura lieu le 13 novembre prochain dans la salle académique de l'Université de Saint-Boniface (USB). Initiée par [illegible] Forest, elle a pour but de rassembler la communauté autour du projet de la statue de Georges Forest afin de partager les idées. « C'[illegible] pour le public, de [illegible] », explique le président du [illegible] Marcien Ferland. C'est la première fois [illegible]. »

Cette initiative fait suite à la pétition du Conseil jeunesse provincial (CJP) et à toutes les discussions qui ont lieu en vase clos depuis plusieurs semaines par rapport à l'emplacement idéal pour la statue de cet homme qui a marqué à jamais l'histoire du Manitoba entre autres par sa lutte pour le bilinguisme. Cette rencontre permettra donc peut-être de faire [illegible] souhaite, affirme Marcien Ferland.

« Nous voulons avoir des réactions, directement du public, poursuit-il. C'est important que les [illegible] qu'ils pensent. On veut avoir une discussion franche ensemble avec la communauté. » Car pour lui, il s'agit d'un projet communautaire qui demande la contribution de tous. « Nous travaillons pour le bien de toute la communauté, affirme-t-il. C'est pour ça que nous voulons que ce soit un dialogue avec le public et non pas un débat. » Que soit la famille ou autres membres de la communauté, « tout le monde est le bienvenu », conclut Marcien Ferland.

W A

ATELIER DE CRÉATION

Percevoir le handicap autrement

L'Université de Saint-Boniface propose, le 5 novembre, un atelier de création littéraire unique sur le thème du handicap.

Camille GRIS ROY

Le département des études françaises, langues et littératures de l'Université de Saint-Boniface (USB) organise, le 5 novembre, un atelier de création littéraire sur le thème du handicap (1). L'événement, qui porte le titre « Blessures ? Parlons-en! », a pour but de donner la parole aux personnes en situation de handicap. Les participants seront invités à [illegible] poser des mots sur leurs blessures.

C'est Maria Fernanda Arentsen, professeure à l'USB, qui est à l'origine de cette idée. L'événement [illegible] *française*. La professeure explique son intention : « ça fait plusieurs [illegible] expressions littéraires du handicap. J'analyse les personnages qui présentent un handicap dans les œuvres de fiction de la francophonie canadienne, je me penche sur la façon dont cela est présenté. Par exemple dans [illegible] textes, le handicap est [illegible] problème social qu'il faut résoudre. Alors que dans d'autres ouvrages, on présente la personne en situation de handicap comme n'importe quelle autre personne. »

Une démarche de sensibilisation

L'atelier de création et la démarche de recherche de Maria Arentsen amènent à réfléchir sur la façon dont la société perçoit le handicap. « Le point de départ pour moi, c'est de reconnaître que le handicap est une création, une fabrication sociale et culturelle, et je [illegible] propose de penser le handicap autrement », [illegible] Maria Arentsen. [illegible] choix des mots reflète déjà la perception qu'on a du handicap. Ainsi elle préfère dire « personne [illegible] de handicap », plutôt que « personne *handicapée* ». « On peut prendre l'exemple d'un [illegible] au niveau d'un bras, et qui se trouve devant une porte qui ne s'ouvre pas pour lui. Le problème ne vient pas [illegible] dont la porte a été installée, pourquoi n'est-elle pas [illegible] pour tout le monde? »



La professeure Maria Fernanda Arentsen s'intéresse à la façon dont le handicap est présenté dans la littérature.

L'importance de l'écriture

Pour Maria Arentsen, cette « fabrication sociale » du handicap provoque des blessures. L'atelier organisé à l'USB le 5 novembre permettra de parler de ces blessures-là. « L'atelier montrera comment on peut s'exprimer à partir des outils littéraires. La [illegible] c'est une [illegible] d'expression qui touche profondément les êtres humains. C'est très important de pouvoir [illegible] peut transformer la douleur en beauté », déclare la professeure.

[illegible] Lise Gaboury-Diallo. Tous deux [illegible] déjà traité du handicap dans leurs textes. « Jean Chicoine et [illegible] pour animer, discuter, faire [illegible] », explique Lise Gaboury-Diallo. On proposera quelques exercices de réchauffement, pour montrer les étapes de la création littéraire. Cet atelier est un beau projet! C'est la première fois que je participe à un [illegible] Maria Arentsen [illegible] pouvoir, en bout de ligne, publier les textes qui seront produits lors de l'événement.

[illegible] francophone et francophile est invitée à participer. « Toutes les personnes qui voudraient s'exprimer, parce qu'elles sont elles [illegible] parce qu'elles ont des proches dans cette situation, sont invitées. [illegible] qui voudraient en apprendre plus et [illegible] de transmettre de nouvelles idées et de réfléchir autrement », déclare Maria Arentsen. « C'est [illegible] », conclut Lise Gaboury-Diallo.

(1) L'atelier [illegible]

ÉCONOMIE

MODE

Voilà Andréanne dans Osborne

La Franco-Manitobaine Andréanne Dandeneau, spécialisée dans le *design* et la manufacture de vêtements écologiques pour femmes, déménage sa boutique près de la rue Osborne. Une façon pour elle de rendre la mode métisse plus accessible en dehors de Saint-Boniface et même au-delà.

Wilgis AGOSSA

Andréanne Dandeneau [illegible] à faire un [illegible] pas avec son entreprise Voilà. Dans les prochaines semaines, elle déménagera sa boutique dans le quartier Osborne (1). Un rêve qui [illegible] clientèle. « Ce ne sera plus comme quand j'étais installée dans la maison de mes parents », commente Andréanne Dandeneau.

L'artiste a choisi un espace plus grand et plus aéré mais qui a aussi l'avantage d'être proche de la manufacture. En effet, [illegible] faudra juste franchir une porte pour passer d'un côté à l'autre. Ceci permettra à la clientèle de « voir aussi la manufacture [illegible] veulent. En [illegible] accessibles dans ma boutique », note Andréanne Dandeneau. Par ailleurs, avec une plus grande boutique, Andréanne Dandeneau a plus de marge de manœuvre pour présenter ses créations. D'ailleurs, elle a lancé il y a quelques semaines sa collection automne-hiver 2014.



La propriétaire de Voilà, Andréanne Dandeneau déménage sa boutique dans le quartier Osborne

La nouvelle collection [illegible]

« Chaque couleur dans le *design* [illegible] portants dans la vie du peuple [illegible], raconte Andréanne Dandeneau. J'ai voulu pousser un peu plus le côté histoire. Bien que la mode soit importante, on doit reconnaître qu'on n'aurait pas de [illegible]

Bilan de la Fosse aux lion$

Si Andréanne Dandeneau veut conquérir sa clientèle, elle avait déjà [illegible] les juges en octobre de l'année 2013 en sortant victorieuse de la Fosse aux lion$. Ce concours, organisé par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) lui a permis d'empocher [illegible] chèque de 15 000 $ [illegible] 4 000 $ en publicité dans *La Liberté*. Une année plus tard, elle fait un bilan positif de l'évolution de son entreprise.

« Je suis vraiment fière de ce que nous avons pu accomplir dans la dernière année », lance Andréanne Dandeneau. 70 % de ce que j'avais voulu faire avec l'argent de la Fosse aux lion$ a déjà été fait cette année. On a fait la traduction de plusieurs de nos matériels de promotion. On est aussi actuellement dans le processus de traduire notre site Internet. Ce sont toutes des choses que je n'aurais pas pu faire si je n'avais pas gagné la Fosse aux lion$. Ça m'a vraiment aidée à réaliser mes rêves. De plus, je vois que [illegible] ventes augmentent et on me voit davantage. Avant j'étais cachée parce qu'on ne mettait pas beaucoup [illegible] »

Et Voilà les rêves

Maintenant bien installée à Winnipeg, Andréanne Dandeneau rêve de conquérir le reste du [illegible]. « J'aimerais bâtir des équip[illegible] des boutiques à travers le Canada pour pouvoir voyager avec la ligne », avance-t-elle. Avec des ventes qui s'effectuent en ligne dans plusieurs [illegible] Andréanne Dandeneau rêve aussi de franchir physiquement, avec son entreprise, les frontières du Canada. « Je voudrais conquérir les États-Unis, affirme-t-elle. Je pense que Voilà a une place là-bas. Ce serait bien d'avoir un peu plus de Canadiens aux États-Unis. »

[illegible]

(2) *La Liberté* [illegible] Andréanne Da[illegible]

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des événements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme. **Restez informés. Suivez *Dans nos écoles*!**



SAINT-VITAL

Initiation aux finances

Pour remplacer la Caisse Seine dans l'école, non reconduite en 2014-2015 en raison d'un manque d'intérêt pour le cours de gestion financière qui lui était associé, le Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR) a organisé le 22 octobre sa première Journée de santé financière pour tous les élèves, avec l'aide de Caisse Groupe Financier et du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).

« C'était vraiment informatif, se réjouit l'élève de 9e année, Sylvia Daigneault. J'ai un compte avec la Caisse mais je ne savais pas trop comment ça fonctionnait et ce que tous les termes voulaient dire. Maintenant, je comprends mieux! »

Auprès d'animateurs « très enthousiastes et qui expliquaient vraiment bien, avec de bons exemples », selon la jeune élève, les classes de 9e à 12e année ont notamment appris comment faire un budget, gérer son argent, remplir un chèque, détecter des fraudes, bien choisir sa banque, ou encore quels sont les divers modes de paiement possibles.

Ancienne employée de la Caisse Seine, l'élève de 12e année, Adrienne Generini, confie que « c'est dommage que la Caisse à l'école a fermé, mais cette journée était une bonne chose pour ceux qui n'ont pas suivi le cours de gestion financière ».

« Ça permet de toucher plus de gens, confirme l'élève de 12e année et ancien employé de la Caisse Seine, Mathieu Jubinville, et c'est vraiment une bonne aide pour les 12e années car on va bientôt devoir faire des prêts étudiants. C'est même pas mal essentiel de nous parler de ça en 12e année. »

« C'est bon d'apprendre sur l'argent et les banques à l'école, conclut l'élève de 10e année, Leanne Marchildon. Il n'y a aucune autre place où on peut faire ça. Même nos parents ne savent pas tout. »



photo : ? Séguy
Simon Méthot, du CDEM, est venu parler d'argent et de gestion financière à la classe de 11e année du CSLR.





photo : ? ?
Les élèves de 11e année du CSLR ont suivi avec intérêt les présentations de Caisse Groupe Financier et du CDEM sur la gestion financière.

photo : ? Seine
De gauche à droite : Silvia Daigneault, Leanne Marchildon, Mathieu Marchildon et Adrienne Generini ont appris à en apprendre plus sur l'argent et les banques.



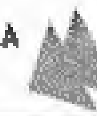
VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS?
ÉCRIVEZ À
ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



ILS EN PARLENT

HALLOWEEN

C'est bientôt l'Halloween! Avez-vous préparé votre costume? Serez-vous un super héros? Un animal? Une sorcière? Un vampire?... Ces élèves de la DSFM vous racontent leur plus beau souvenir de costume d'Halloween!





Connor Fontaine, 9e année, École communautaire Saint-Georges

« Une année, j'avais la tête dans une assiette. L'assiette était tout autour de mon cou. C'était le costume le plus génial que j'aie jamais eu! J'avais 11 ou 12 ans. C'est ma famille qui l'avait fait pour moi, je ne sais plus pourquoi. C'était un peu difficile de se déplacer, je frappais les murs, mais je le referais. »



Reno Rioux, 4e année, École Taché

« Une année, j'étais une vache. C'était mon meilleur costume. J'avais choisi ça parce que j'aime les vaches et les produits laitiers. »



Axelle Oulé, 4e année, École Christine-Lespérance

« Quand j'étais petite, j'avais peut-être deux ans, je me suis déguisée en fraise. Quand j'ai vu des photos, j'ai trouvé que c'était le plus drôle de tous mes costumes! »

SAINT-VITAL

Souliers et lunettes pour comprendre l'empathie

Dans la classe de 8e année de Suzanne Beaumont, à l'École Christine-Lespérance, l'empathie et le respect d'autrui pour qui il est, avec ses différences, ses qualités et ses faiblesses, est une priorité.

C'est au moyen de souliers de styles variés que l'enseignante avait apportés en classe, ainsi que de lunettes, que les élèves ont pu mieux comprendre l'importance de ces qualités, lors d'activités en classe début octobre.

« On a mis des souliers à nos pieds, marché dedans, et présenté à la classe les gens qui avaient ces souliers, raconte l'élève de 8e année, Tessa Marcon. Moi, j'avais pris une paire de talons hauts et j'ai inventé qu'elles étaient à une personne nommée Chloé qui travaillait dans un bureau et qui aimait le hockey. C'était le *fun*. »

Sa camarade de classe, Elizabeth Castonguay, est pour sa part devenue « Céline Dion car j'ai choisi des souliers à talons hauts, dorés avec des diamants », se souvient-elle.

Les jeunes devaient alors jouer des scénarios en se mettant dans la peau de leur personnage. « On a retenu que tu ne dois pas toujours penser à toi, mais aussi à comment les autres se sentent, rapporte Elizabeth Castonguay. Tu dois imaginer ce que tu ferais si tu étais eux. »

« Tout le monde est différent, et si tu veux être respecté, il faut respecter les autres », renchérit Tessa Marcon.

Les élèves ont complété l'activité de valorisation de la différence et du respect d'autrui en décorant des lunettes de tout ce qui influence leur vision du monde, comme leur famille, leurs amis, leur école ou encore « les choses que j'aime faire, comme nager », conclut Elizabeth Castonguay.



photo : Camille Harper-Séguy

Elizabeth Castonguay (à gauche) et Tessa Marcon ont chaussé lunettes et souliers pour mieux se mettre dans la peau d'autrui.





EMPLOIS ET AVIS



La Division scolaire Louis Riel

recherche des candidatures pour le poste suivant en immersion française.

No. 432/C/14 – ÉCOLE HENRI-BERGERON
poste d'aide bibliothécaire (0,5).
L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les détails de l'affichage sont disponibles sur le site Web **www.lrsd.net/employment.**
(Veuillez vérifier le site Web pour des affichages additionnels.)

Veuillez soumettre votre curriculum vitae y compris le nom de trois personnes répondantes et en citant le numéro d'affichage **432/C/14 avant 16 h le mardi 4 novembre 2014 à** : Lisa Aitken, Directrice des ressources humaines, Division scolaire Louis Riel, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg (Manitoba), R2M 3R3 (télécopieur : 204-257-8103).

Nous remercions toutes les personnes qui soumettent une demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.



La Division scolaire rivière Seine est à la recherche d'un(e)

enseignant(e) en musique et harmonie

pour travailler à l'École Lorette Immersion qui est située à Lorette, au Manitoba et aussi à l'École Île-des-Chênes qui est située à Île-des-Chênes, au Manitoba. Ce poste est un contrat à temps plein qui débutera le 2 février jusqu'au 30 juin 2015.

Pour plus de renseignements sur ce poste ou autres postes dans la division qui sont disponibles, veuillez consulter le site Web au www.srsd.mb.ca



Publication de l'ordonnance n°1 sur les restrictions routières durant la période de dégel 2015

Tous les ans, la chaussée de nos routes provinciales est fragilisée par le dégel printanier.

Afin de réduire les dégâts occasionnés aux routes, la charge autorisée des véhicules sera réduite du 11 mars au 31 mai 2015 sur certaines routes du Manitoba.

Les changements apportés par rapport aux restrictions de l'année dernière auront des répercussions sur le transport dans plusieurs régions de la province. Il est conseillé aux transporteurs routiers et aux entreprises de consulter à l'avance la liste des routes faisant l'objet de restrictions et de planifier leurs activités du printemps en conséquence.

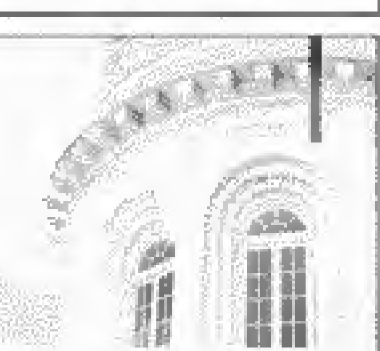
Pour savoir si vous êtes concerné par les restrictions concernant les routes au printemps 2015, veuillez consulter les sources suivantes :

- par Internet : www.manitoba.ca/mit/srr/index.fr/html;
- par téléphone auprès de la Division des transports routiers : 204-945-3961, 204-945-3890 ou, sans frais, 1 877 812-0009;
- auprès des bureaux d'Infrastructure et Transports Manitoba ou des stations de pesage de votre région;
- Renseignements sur l'état des routes : 511 (sans frais).









APPEL DE CANDIDATURES

ADMINISTRATEUR OU ADMINISTRATRICE DES SYSTÈMES EN RESSOURCES HUMAINES

Relevant du vice-recteur à l'administration et aux ressources, l'administrateur ou l'administratrice est responsable d'un ensemble de fonctions visant à appuyer les objectifs stratégiques et opérationnels de l'Université de Saint-Boniface en matière du système d'information sur les ressources humaines, de la gestion de la performance, des programmes de formation et des systèmes de gestion de la rémunération.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'administrateur travaille de près avec la direction des ressources humaines, la direction des finances et les cadres responsables des unités académiques et administratives.

Responsabilités principales :

- Étudier, recommander et mettre en œuvre le logiciel et les procédures du système d'information sur les ressources humaines (« HRIS »);
- Étudier, recommander et mettre en œuvre le logiciel et les procédures de la paie;
- Diriger et gérer les systèmes de gestion de performance;
- Gérer le régime d'assurances collectives et avantages sociaux, y compris les relations avec les fournisseurs;
- Élaborer et mettre au point les programmes d'orientation, de formation et de reconnaissance.

Compétences requises :

- Diplôme universitaire en ressources humaines ou en administration des affaires avec concentration en ressources humaines ou l'équivalent en formation et en expérience;
- Minimum de trois (3) années d'expérience en ressources humaines, préférablement en milieu syndiqué;
- La désignation de ressources humaines agréée (CRHA, « CHRP ») sera considérée un atout;
- Excellentes habiletés dans l'élaboration, l'interprétation et la mise en œuvre de politiques et procédures;
- Excellentes habiletés de présentation et en communication verbale et écrite en français et en anglais;
- Connaissance et expérience dans les systèmes et procédures de paie et les régimes d'assurances collectives. L'expérience dans le domaine des régimes de retraite sera considérée un atout;
- Aptitudes manifestées dans l'évaluation et la mise en œuvre de systèmes et de procédures rationalisées en ressources humaines.

Rémunération : selon l'échelle salariale en vigueur

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 14 novembre 2014 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
lroch@ustboniface.ca / ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des TERRES DOMANIALES AGRICOLES sont actuellement disponibles à louer pour la coupe de foin ou pour le pâturage. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales suivantes :

ALONSA, ARMSTRONG, CAMERON, CLANWILLIAM, COLDWELL, DALY, DAUPHIN, ERIKSDALE, ETHELBERT, GLENELLA, GRAHAMDALE, LAC DU BONNET, LAKEVIEW, LANGFORD, LANSDOWNE, LAWRENCE, MCCREARY, MINIOTA, MOSSEY RIVER, MOUNTAIN SOUTH, NORTH NORFOLK, OCHRE RIVER, PEMBINA, PINEY, PIPESTONE, ROSEDALE, ROSSBURN, SHELLMOUTH-BOULTON, SOUTH CYPRESS, STE. ROSE, STUARTBURN, SWAN RIVER, WALLACE, WESTBOURNE, WOODLANDS, ZONE NORD DU MANITOBA

La date limite de dépôt des demandes pour la coupe de foin et/ou le pâturage est fixée au 14 novembre 2014.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le bureau des terres domaniales le plus près de chez vous, ou téléphonez au 1 866 210-9589.

Une liste des bureaux des terres domaniales se retrouve en ligne à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/agriculture/land/crown-land/agricultural-crown-lands-district-offices.html

Une liste complète des terres domaniales agricoles disponibles à louer se retrouve en ligne à l'adresse suivante : www.clp.gov.mb.ca/leases_and_permits/properties.html#agLeasePermit. Vous pouvez aussi obtenir une liste à n'importe quel bureau d'Agriculture, Alimentation et Développement rural Manitoba, municipalité rurale ou conseil de bande de Première Nation.



PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

UN GROS MERCI à tous les gens qui nous ont encouragés cet été. Lise, Denis, Daniel et la gang!
274-

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE AGRÉÉE a une place disponible pour un enfant d'âge scolaire et offre maintenant un service à temps partiel pour des enfants âgés de 2 ans et plus de 8 h 30 à 19 h 30. Pour plus d'information contactez Adèle au 204 253-3580.
273-

PROJETS URGENTS POUR L'HIVER? Réparations tous genres... charpenterie, peinture, plomberie, céramique, gypse, joint, patio, petites installations et assemblages, démolition. Travail garanti, prix raisonnable. PIERRE... HOMME À TOUT FAIRE. Tél. : 204-226-7957.
275-

SERIEZ-VOUS UN ANCIEN ÉLÈVE DU COLLÈGE LOUIS RIEL? Nous fêterons son 50e anniversaire d'ouverture en 2017. Ceux et celles intéressé(e)s par l'organisation de cette fête sont les bienvenus à une rencontre **le 12 novembre 2014 à 19 h** à la bibliothèque du Collège.
277-

À LOUER

APPARTEMENT une chambre à coucher disponible immédiatement en face de l'USB. Entrée privée. 595 $ comprend tous les services. 795 $. Tél. : 204 770-4912.
266-

APPARTEMENT 5 chambres à coucher, 5 minutes de l'USB. 2 entrées privées. Stationnement 2 voitures. 985 $ comprend tous les services sauf électricité. Tél. : 204 770-4912.
267-

STATIONNEMENT avec prise en face de l'USB et 5 minutes de l'Hôpital. Tél. : 204 770-4912.
268-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ Photo : 15,17 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



Poste : Compagnon ou compagne de résidents
Temps partiel (0,7 EPT) le jour

Poste : 7 h à 15 h

Résumé des tâches :

- responsable et aide à la promotion de l'indépendance des résidents;
- assiste les résidents dans les activités quotidiennes en mettant l'accent sur la dignité et l'estime personnelle;
- participe aux temps de loisirs et programmes d'activités récréatives.

Compétences requises :

- diplôme d'études secondaires ou équivalent;
- expérience de vie et de travail dans l'environnement familial et les soins aux personnes âgées;
- habileté à lire, parler et écrire le français et l'anglais;
- capacité de travailler de façon autonome sous un minimum de supervision;
- formation en aide en soins de santé ou l'équivalent serait un atout;
- certificat de niveau « C » en soins de base (réanimation cardio-respiratoire).

Entrée en fonction : Aussitôt que possible

Veuillez soumettre votre demande à Madame Leigh Anne Guillou-Cormier, chef de l'équipe des compagnons et compagnes de résidents, **au plus tard le 7 novembre 2014.**

Résidence Despins
151, rue Despins
Winnipeg (Manitoba) R2H 0L7
Télécopieur : (204) 235-6419
lguillou@despinscharities.ca



APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative (services auprès des professeurs et de l'administration)

Profil du poste :

Le ou la titulaire accomplit diverses activités de gestion de bureau et apporte un appui administratif et logistique. Le poste exige que le ou la titulaire soit au service des professeurs et de l'administration.

Responsabilités générales :

- coordonner les activités relatives à l'ajout, à la modification ou à la suppression de cours;
- effectuer la saisie et la mise en page de divers documents;
- prévoir les aspects logistiques des déplacements et de diverses rencontres et d'événements;
- gérer divers rapports et dossiers électroniques;
- contribuer aux tâches en commun du réseau des services administratifs de l'Université.

Compétences requises :

- diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en expérience et formation;
- cinq (5) ans d'expérience;
- bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- excellentes connaissances des applications Microsoft Office;
- connaissances du logiciel Illustrator serait un atout.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 5 novembre 2014 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
lroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

La Commission récréative Rivière-aux-Rats

est à la recherche de candidat(e)s pour le poste suivant :

DIRECTION DES SERVICES RÉCRÉATIFS

La Commission est un partenariat entre le Village de Saint-Pierre-Jolys, la Municipalité rurale de DeSalaberry, la DSFM et la Division scolaire de la vallée de la Rivière Rouge. Ces partenaires figurent dans les communautés de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Otterburne et Dufrost. Le directeur des services récréatifs sera responsable de la programmation récréative, promouvoir le leadership et le bénévolat, faciliter le partage de ressources, promouvoir l'éducation publique et l'utilisation des facilités disponibles.

Qualités requises :

- capacité de communiquer et interagir efficacement avec le public selon les responsabilités à ce poste;
- capacité de travailler en partenariat avec divers comités tout en respectant les échéanciers et tâches;
- capacité préférée de communiquer en français et en anglais;
- capacité de gérer employés ou bénévoles;
- capacité de travailler de façon indépendante et de gérer son temps efficacement;
- démontrer le leadership en bénévolat en s'impliquant activement à divers événements locaux, régionaux et provinciaux;
- détenir un permis de conduire valide classe 5;
- fournir une vérification de casier criminel et de registre d'abus avant l'embauche.

Votre curriculum vitae, incluant vos références et une lettre d'accompagnement, doivent être reçus au plus tard à midi, le vendredi 14 novembre 2014.

SVP faites parvenir votre demande par courrier électronique au Comité d'embauche, Commission récréative Rivière-aux-Rats, **dclement@cdem.com** ou simplement l'apporter aux bureaux administratifs du Village de Saint-Pierre-Jolys, 555 avenue Hébert.

Le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience selon la *« Western Recreation Practitioners Association Employee Classifications and Wage Scale. »*

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature; nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détails.





OUVRIER D'ENTRETIEN

Sommaire de la position

Sous la direction et conjointement avec le directeur des services, le travaillant(e) du maintien est responsable de l'entretien, des réparations de l'édifice, du terrain, du mobilier, de l'équipement de la Villa Aulneau.

Il (elle) est responsable de la planification, de l'organisation, de la direction, de l'implantation, de l'évaluation des programmes de sécurité et du maintien préventif de la Villa Aulneau.

Il (elle) sera responsable de la vérification des systèmes de performance des véhicules.

Il (elle) devra opérer le département de maintien à l'intérieur de certains objectifs budgétaires.

Il (elle) sera responsable de respecter les actes législatifs, des régulations, des standards gouvernant les opérations de l'édifice et des terrains.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae par courriel ou par télécopieur à :

M. Guy Lambert
Directeur des services
Villa Aulneau
glambert@despinscharities.ca
Télécopieur : 204 594-6479

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES